

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
EAU DU PAYS DE VERNEUIL
21 rue de la Détourbe
27820 ARMENTIERES SUR AVRE

Evreux, le 26 mars 2024

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

EAU DU PAYS DE VERNEUIL

Prélèvement	00166081	Prélevé le :	mardi 12 mars 2024 à 10h00
Unité de gestion	EAU DU PAYS DE VERNEUIL (UGE 0074)	par :	LABEO ML
Installation	PULLAY (TTP 000536)	Type visite :	AU
Point de surveillance	STATION DE PULLAY (P 0000000517)	Type d'eau :	T1
Commune	PULLAY	Motif :	suivi renforcé
Localisation exacte	ROBINET SORTIE STATION		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0.39 NFU				2.00
Température de l'eau	9.8 °C				25.00
Conductivité à 25°C	421 µS/cm			200.00	1 100.00
pH	7.5 unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	0.19 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0.22 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : PEST	Code SISE de l'analyse : 00169221	Référence laboratoire : U24.2124-1-1
MÉTABOLITES PERTINENTS		
Chlorothalonil R471811	0,159 µg/L	0,10
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE		
Chlorothalonil R417888	<0,020 µg/L	0,10
Terbutylazine métabolite LM6	0,083 µg/L	0,10
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,020 µg/L	0,10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00166081)

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour le chlorothalonil R471811. Les concentrations mesurées dans le cadre du contrôle renforcé sont inférieures à la valeur sanitaire transitoire de 3 µg/L définie par précaution par le ministère de la santé. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage.

P/Le Préfet et par délégation
Signé
L'ingénieur d'études sanitaires
Marie-Louise PHILIPPE